



Au cœur de l'aménagement
du territoire, le projet de
paysage comme méthode

CONFÉRENCE DE BERTRAND FOLLEA



LUNDI 17 OCTOBRE - 18 h à 20 h

BUXY

SALLE BARANGES



**BERTRAND
FOLLEA**

Paysagiste-conseil de l'Etat depuis 1994 et ancien paysagiste-conseil du Ministère de la Culture auprès de la Direction de l'architecture et du patrimoine, Bertrand Folléa est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage et titulaire du DEA « Jardins, paysages, territoires ». Professeur associé à l'Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois/INSA Centre-Val de Loire, directeur de la chaire d'entreprise « Paysage et énergie » à l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille (ENSP), enseignant responsable du module « projets et politiques de paysage » du Master 2 « théorie et démarche du projet de paysage » (ENSP), il est aussi co-fondateur de l'agence Folléa-Gautier, paysagistes urbanistes.

débats
d'urba
**CYCLE
2016**

La démarche de projet de territoire par le paysage constitue une véritable révolution, un retournement complet des méthodes d'aménagement défendu avec talent par Bertrand Folléa. Aujourd'hui dans « l'angle mort » des politiques sectorielles, la qualité paysagère du territoire représente en effet un enjeu considérable pour la société, tant sur le plan culturel et patrimonial, qu'économique, social ou environnemental. La période de transition que nous vivons, marquée par la reconfiguration des intercommunalités et des régions, les PLU intercommunaux, les SCOT, la transition énergétique et les nouvelles règles qui transforment nos territoires devrait contribuer à faire puissamment émerger ces projets ou « plans de paysage » dans un avenir proche.